

D. Ch. J. Bernard CHJB 8-1

8 Malagnou Genève 4 avril 1939

27^{ch.}

Cher Maxime Faust

Excusez-moi de vous répondre
si tard. Je suis revenu seulement
avant hier d'un voyage en
Italie et Tripolitaine et
j'ai trouvé votre lettre du
18 Mars.

Suivant vos instructions
je n'ai pas poursuivi l'affaire.
Du reste on m'a répondu ^{de Paris}
que le mieux serait pour
vous de vous adresser à un

Consulat, par exemple le
 Consular Général de France,
 où comme je vous l'ai dit,
 je suis tout disposé à vous
accompagner. On verra quand
 vous serez de nouveau à Genève.

Je regrette que vous ayez de
 si mauvais nouvelles de
 vos biens à Barcelone; mais
 — et je suis un peu égoïste, —
 je me réjouis d'apprendre que
 le jardin et la bibliothèque de
 Blanes ont été préservés.

Quant à votre deuxième

question: "Testamentarische
Bestimmungen", je me suis
 informé des possibilités. J'ai
 un ami notaire, M. Désert
 de l'Etude Carteret, une de
 meilleures études de Genève;
 il m'a dit qu'il serait tout
 disposé à vous être utile et
 que vous pourriez rédiger vos
 dispositions testamentaires
 aussi bien en allemand
 qu'en Français.

J'espère que nous pourrons
 arranger cette affaire dès que
 vous serez revenu à Genève

Faitz - Mon devoir, je vous
prie grand vous remercier.
Je me réjouis de vous revoir
et je suis content d'apprendre
que vous vous portez mieux et
je pense que le printemps
viendra bien vite pour vous
guérir tout à fait.

Je vous prie, cher Maman,
de recevoir mes amicaux
salutations

C. J. F.